



TRAVAUX CENTRE-BOURG : ÇA AVANCE, ÉTAPE PAR ÉTAPE !...

La première partie de l'année 2024 a été animée en termes de chantiers ! : parking Mon Exil, travaux de la conduite EDF, réseaux autour de la place de la Mairie, dans la Rue de la Ronzière et à Sailles. Tous ces chantiers sur l'espace public sont terminés ou sont en passe de l'être.

Concernant la Grand Rue et la Place de la Mairie, les exigences des services de l'UDAP* liées au périmètre du clocher classé rendent complexe la validation du projet. La municipalité a donc décidé de procéder par étape : c'est l'aménagement de la Grand Rue qui va être lancé début 2025, avant qu'un compromis puisse être trouvé pour la future configuration de la place de la Mairie.

TRAVAUX EDF

Les travaux menés par EDF pour le désenvasement du lac du Flumet ont bien avancé.

Au niveau du lac, les installations de pompage sont en place. La réalisation du bassin de mise en charge sur les hauteurs, près de l'espace Chantelouise, est en cours. C'est à partir de ce bassin que les eaux chargées de sédiments pourront rejoindre gravitairement l'Isère au niveau du Cheylas.

La conduite qui mènera les eaux chargées de sédiments jusqu'à l'Isère est finalisée sous les voiries publiques. Les travaux ont été réalisés entre février et septembre 2024, avec un tracé qui emprunte successivement la rue de Champ-Sappey, la rue des Forges,

l'avenue d'Uriage, la route de Grenoble, la RD525, puis la route de Rossand avant de plonger dans le versant vers le Cheylas. Malgré les contraintes pour nos déplacements, nous pouvons remercier EDF pour ce chantier qui a été mené dans des délais très restreints.

A noter que 2 stations de recharge de véhicule électrique ont été installées par EDF sur le parking de l'Espace Chantelouise (cf. voir page 30). Ces stations sont ouvertes aux véhicules d'EDF pour le chantier et pour le public.

Une journée portes ouvertes de découverte du chantier de gestion sédimentaire du bassin du Flumet a été organisée le 14 septembre 2024 par EDF et les entreprises chargées des travaux (groupement MIDALI-RAMPA-COLAS).

Au programme plusieurs stands de présentation : aménagement hydroélectrique Arc-Isère, projet de gestion sédimentaire de la retenue du Flumet, pose de la conduite, construction du bassin de mise en charge.

Le chantier a été mené par banalisation de la moitié de voirie de la RD525



Aménagement de l'accès à la retenue du Flumet pour l'engin de dragage



Pose de la conduite de diamètre 400 mm sous la RD525



* UDAP : Unité départementale de l'architecture et du patrimoine de l'Isère. Cette unité inclut des architectes des bâtiments de France



TRAVAUX GRAND RUE

Après plusieurs mois d'échanges, le projet d'aménagement envisagé pour la Place de la Mairie ne satisfait pas aux exigences des services de l'UDAP.

Pour ne pas plus retarder la mise en œuvre des travaux, la Municipalité a décidé de procéder par étapes : les travaux pour la Grand Rue, dont la déclaration préalable a été acceptée par ces mêmes services, vont démarrer début 2025. Le chantier commencera alors à hauteur de la place du Foyer, en partie nord, pour descendre progressivement la Grand Rue vers le sud, sans toutefois modifier la voirie au droit de la Place de la Mairie.

Depuis le début de l'année 2024, les aménagements futurs comme les rétrécissements de voiries (chicanes) ou les trottoirs ont été mis en phase de test avec des marquages au sol jaunes. Le stationnement dans la Grand Rue reste interdit sauf au droit de la boulangerie où des places minutes sont réservées

Vous pouvez retrouver la présentation complète de l'aménagement de la Grand Rue dans les numéros précédents de l'Echo des Crêts ; les plans sont disponibles en consultation en Mairie.

Pour le projet de la Place de la Mairie, un compromis devra être recherché avec les services de l'UDAP, entre la mise en valeur du patrimoine demandée par ses services, les fonctionnalités de la nouvelle place que souhaitent la commune, les habitants et les commerçants, tout en restant sur un budget cohérent avec les prévisions.



Exemple d'aménagement prévu pour la Grand Rue (large trottoir, chicane réduisant localement la voirie à une voie)

AMENAGEMENT DE LA ROUTE DE GRENOBLE

Les chicanes qui avaient été aménagées sur la Route de Grenoble ont dû être démontées pour permettre les travaux de la conduite EDF (voir plus haut). Une concertation avec les riverains a montré que des améliorations pouvaient être apportées pour mieux réguler les vitesses des usagers et créer des places de stationnement.

Dans le courant de l'été, des chicanes provisoires ont été mises en test sur des lieux plus appropriés, et en septembre les aménagements définitifs ont été réalisés et combinés avec un ralentisseur (vitesse limitée à 30 km/h). Nous remercions les usagers de la route de bien réguler leur vitesse sur cette voirie dans le respect des riverains et des autres usagers.



Le nouveau ralentisseur début sept 2024 avant les marquages au sol



Chicane & zone de stationnement en cours de travaux en sept 2024 au droit du lotissement le long de la Route de Grenoble

INFORMATIONS PRATIQUES :

■ Informations régulières :

Panneau Pocket / Panneaux lumineux / Facebook

■ Historique des projets et travaux du centre-bourg :

<https://cretsenbelledonne.fr/la-une/nos-projets>

Echo des Crêts n°16 à 25

■ Mairie de Crêts en Belledonne :

Mme JOASSON Virginie (DST) ; M. DALBAN-CANASSY Daniel ou M. LAMBERT Pierre (adjoints) : 04.76.45.11.10

courriel : cretsenbelledonne@mairieceb.fr (accueil) ou travauxcentrebουργ@mairieceb.fr